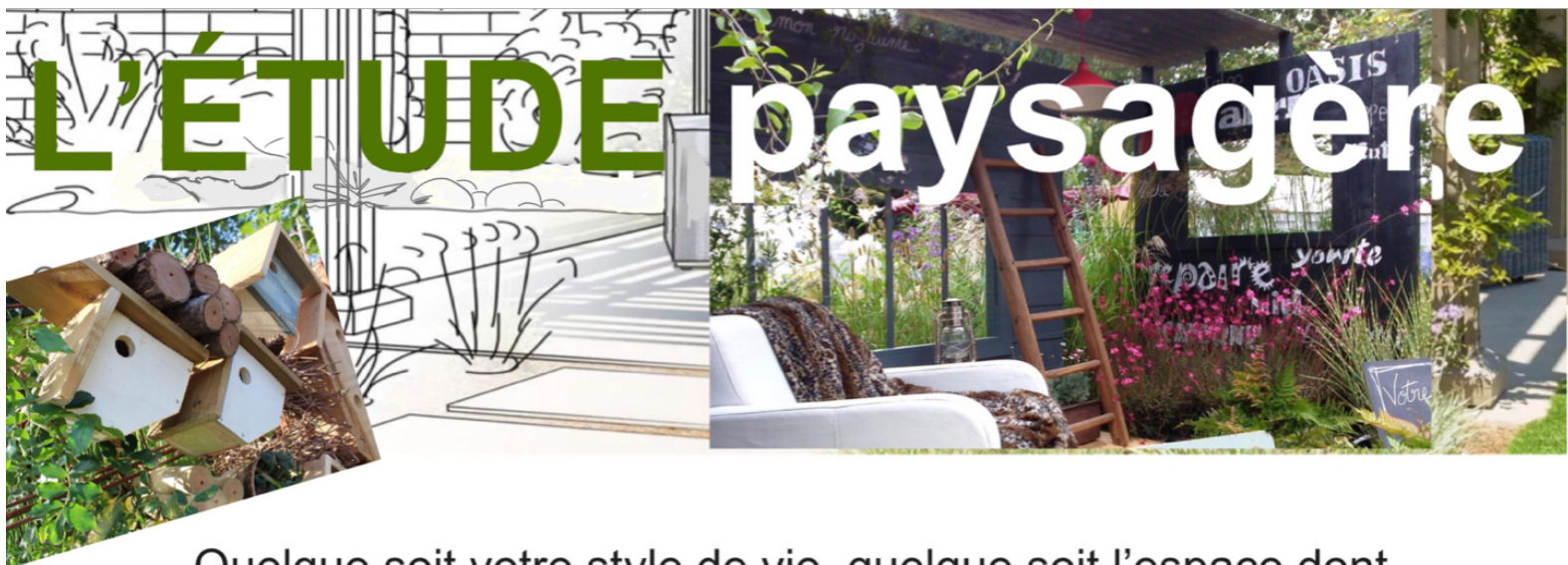
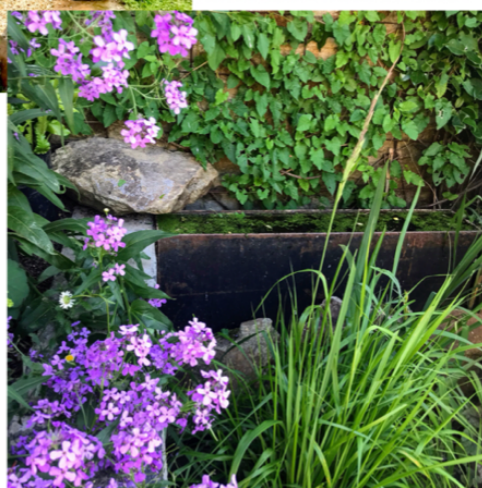
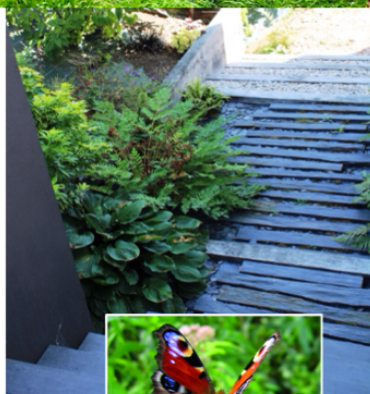




Quelque soit votre style de vie, quelque soit l'espace dont vous disposez, l'étude paysagère va vous permettre de réfléchir à la façon de tirer le meilleur des éléments déjà en place, de se jouer des contraintes, de donner l'illusion de l'espace, de recréer l'intimité du jardin



Déroulement de l'étude

L'étude paysagère se construit étape par étape :
analyse du site, conception des aménagements puis,
selon vos besoins, recherches végétales et
plans de plantation.

Chaque phase est validée avant la suivante, afin de vous
permettre d'avancer sereinement et en toute liberté.

Les pages suivantes présentent le détail de chaque étape
ainsi que les modalités de poursuite de l'étude.



- Étape 1. La première rencontre.

Délimiter avec vous, la ou les, zone(s) concernées.

Lors de ce premier rendez- vous nous prendrons le temps nécessaire pour bien nous comprendre. Ce temps d'échange permet d'identifier vos besoins et vos désirs. Il a pour but de vous aider à les définir car l'important au final c'est de **mettre en place un jardin qui s'adapte à votre mode de vie et non l'inverse.**

Sur place nous délimiterons ensemble la, (ou les) zone(s) du terrain à travailler.

Important :

- Si vous possédez un petit jardin urbain ou un jardin de lotissement de taille moyenne, dès le premier contact nous parlerons de la façon dont nous allons travailler le projet.
- En revanche, si vous êtes propriétaire d'un plus grand terrain, le premier exercice que nous aurons à réaliser ensemble, sera de localiser les différentes zones à travailler selon vos besoins. Mes années d'expérience m'ont appris à déceler rapidement sur le terrain les points importants autour desquels pourrait s'articuler le jardin. Cette vue d'ensemble donnée, vous serez à même de décider, vous même, plus facilement, du projet ou des projets à travailler.

Un grand terrain peut, ou pas, abriter plusieurs problématiques. Par exemple il peut s'avérer nécessaire de travailler un projet autour de la terrasse /piscine ou plus loin dans le terrain un projet cabane/ espace potager ou encore un projet jardin d'entrée de la maison ... etc.

À vous de décider en fonction de vos envies.





- Étape 2. La conception du/des projet(s)

L'étude paysagère peut reposer sur de nombreux échanges (esquisses, photos...) chez vous et via internet. Pour communiquer entre nous après chaque entre-voie, les idées proposées seront mises en page sur des planches récapitulatives. Une fois le projet d'ensemble approuvé par vous, vous recevrez :

- Le **Plan de piquetage** (1/100em) Il permet de tracer le projet au sol, sur le terrain.
- Les **Planches d'intentions** qui restent les « compte-rendu » de nos échanges. Elles vous guideront dans le choix des matériaux au moment de réaliser les structures et revêtements divers selon le style d'aménagement que vous cherchez à mettre en place.

(Voir un aperçu des différentes planches ci dessus)

Forfait aménagement conception 860 €/projet
auquel on ajoute le déplacement. (3 déplacements minimum)



Pour de plus amples renseignements
laissez-moi un message par retour de mail
ou contactez-moi au **06 42 39 98 35**
je reviendrai vers vous au plus vite.





Les plans en mains, si vous le souhaitez, nous pouvons vous aider à réaliser selon vos besoins.



Découvrez nos dernières réalisations sur www.jardinsalacarte.com



- Étape 4. La réalisation

La mise en œuvre du projet suite à une étude paysagère.

Les plans tracés, vous aurez le choix de **concrétiser vous-même le projet** ou, si vous le préférez, de chercher aide et devis auprès des **artisans qui composent le réseau (JACC)** Nous travaillons ensemble et en toute confiance depuis des années.

*Pour de plus amples renseignements laissez-moi un message par retour de mail ou contactez-moi au **06 42 39 98 35**, je reviendrai vers vous au plus vite.*



L'étude paysagère se construit étape par étape :

Analyse du site, conception des aménagements puis, selon vos besoins, recherches végétales et plans de plantation.

Chaque phase est validée avant la suivante, afin de vous permettre d'avancer sereinement et en toute liberté.

Déroulement de l'étude paysagère :

Pour démarrer l'étude, il suffit de me retourner le devis signé avec la mention « Bon pour accord », accompagné d'un acompte de 350 €.

Étape 1 : la première rencontre

Lors d'une visite sur place, nous définissons ensemble la ou les zones à aménager, vos besoins, vos envies et les objectifs du projet.

Étape 2 : la conception du projet

À partir de nos échanges, je réalise les recherches et propositions d'aménagement sous forme d'esquisses. Le projet est ajusté avec vous jusqu'à validation des planches de conception.

Une facture intermédiaire est alors établie, l'acompte versé au démarrage étant déduit de son montant.

Vous pouvez ensuite choisir de clôturer l'étude à ce stade ou de poursuivre avec la phase de plantation.

Étape 3 : recherches végétales et plans de plantation

Après validation d'un second devis, je réalise les recherches végétales, les plans de plantation et la liste quantifiée des végétaux.

Cette étape fait l'objet d'une facturation distincte.

Après l'étude

Vous êtes libre de réaliser le projet vous-même ou de faire appel aux artisans de votre choix.

Si vous le souhaitez, je peux également vous mettre en relation avec les artisans de mon réseau et vous accompagner dans la mise en œuvre du projet, sans surcoût.